

REPONSES AUX QUESTIONS

16 à 34

Objet : Service de nettoyage, de déneigement, de conciergerie et d'entretien des espaces verts

Référence : EE2-AO-PO-2021-008

Mode de passation : procédure ouverte

Mode d'attribution : adjudication au prix le plus bas

Pouvoir adjudicateur : Ecole Européenne Luxembourg 2

Dans le cadre du marché en objet, les questions suivantes ont été posées :

- **Question 16**

Tout d'abord, nous revenons sur cette question qui avait été posée avant les vacances de Noël :

Les heures de décapage semblent ne pas être incluses dans les heures de la position 1. Pouvez-vous nous revenir concernant ce point svp ?

Une position spécifique (n° 33) a été ajoutée dans le bordereau des prix version 2. Il s'agit d'une position forfaitaire pour la réalisation de l'entretien annuel des sols de toute l'école, suivant le descriptif du cahier des charges.

- **Question 17**

Concernant la position prix numéro 9 et 10, vous demandez un prix pour moins et plus de 500 m², mais les unités dans le bordereau sont de 2000 et 5000. Je ne comprends pas la finalité.

Nous désirons connaître le prix d'une intervention de décapage et de remise en cire, pour le cas où nous voudrions refaire certaines classes de manière ponctuelle.

Nous supposons que ce prix pourrait varier suivant la surface totale à traiter pour l'intervention.

Vous devez donc nous remettre **un prix par mètre carré** pour le cas où la surface totale de cette demande ponctuelle serait inférieure à 500 m² et un prix pour le cas où la surface totale serait supérieure à 500 m².

De notre côté, nous appliquons un coefficient multiplicateur sur ces prix unitaires, c'est-à-dire respectivement 2 000 et 5 000, afin de leur donner un poids dans le prix total.

• **Question 18**

Concernant les sacs bio dégradables, pour quels types de déchets souhaitez-vous voir appliquer cette spécificité ? En effet nous risquons de rencontrer un souci dans la gestion du tri sélectif et du traitement du déchet.

Nous désirons que ces sacs biodégradables soient utilisés dans les poubelles noires des bureau (Déchets tout-venant) ainsi que dans les poubelles extérieures.

• **Question 19**

Nos fournisseurs proposent des distributeurs MIXTE. Pourriez-vous rajouter une ligne de prix svp ? Soit un distributeur TAMPONS + SERVIETTES

Attention : les quantités varient selon les distributeurs. Il faudrait imposer les quantitatifs svp ou laisser au choix

Exemples des proposition rencontrées

- Distributeur de serviettes 1 colonne de 50 serviettes
- Distributeur de serviettes 2 colonnes de 50 serviettes chaque
- Distributeur 2 colonnes : 1 colonne de 150 tampons digitaux + 1 colonne de 50 serviettes
- Distributeur de 4 colonnes : 1 colonne de 150 tampons digitaux + 2 colonnes X 100 serviettes + 1 colonne de 100 tampons avec applicateurs
- Distributeur de 200 tampons et 40 serviettes
- Distributeur de 200 tampons et 100 serviettes

Vous avez raison, nous aurions dû préciser le type de distributeur de protections hygiéniques féminines.

Nous désirons des distributeurs mixte (serviettes et tampons) qui proposent au minimum 50 tampons et 50 serviettes.

• **Question 20**

Dans les spécifications techniques – nettoyage, au point 3.6, vous mentionnez : Les effectifs : lorsque vous indiquez "tous les jours" pouvez-vous nous confirmer qu'il s'agit du lundi au vendredi ?

Nous confirmons qu'il s'agit bien du lundi au vendredi.

• **Question 21**

Au point 3.2.14.7, tous les sacs en plastiques utilisés sont de qualité "biodégradable". Pouvez-vous confirmer que ces sacs sont fournis par votre établissement et ne sont pas à prendre en compte dans notre budget ?

Non, tous les sacs sont fournis par le Prestataire et sont à inclure dans votre budget.

- **Question 22**

A l'annexe 3 point 12, il est indiqué que : « Les capitaux propres à la fin du dernier exercice clos doivent être égaux ou supérieurs au capital souscrit. Ce critère s'applique au soumissionnaire, ainsi qu'à chaque cotraitant et tiers mettant des capacités financières à disposition du soumissionnaire ».

Serait-il possible de reformuler cette question afin de prendre en considération les capitaux propres correspondant au dernier exercice clos, avant la crise sanitaire ?

La phrase susmentionnée serait amendée comme suit : « Les capitaux propres à la fin du dernier exercice clos **avant la crise sanitaire** doivent être égaux ou supérieurs au capital souscrit. Ce critère s'applique au soumissionnaire, ainsi qu'à chaque cotraitant et tiers mettant des capacités financières à disposition du soumissionnaire. »

Nous comprenons l'impact que la crise sanitaire peut avoir eu sur les situations financières. Nous acceptons votre demande.

Une nouvelle version de l'annexe 3 sera fournie avec cette modification.

- **Question 23**

A la page 9, paragraphe 2.2, vous demandez un interlocuteur sur site 8h par jour. Cet interlocuteur n'apparaît cependant ni dans les effectifs définis à la page 27, paragraphe 3.6, ni dans le bordereau de prix, puisque le montant d'heure de prestation demandé dans le nettoyage est de 29.232 heures/an et ne tient pas compte des 8 heures/jour de ce poste, le total serait dès lors 31.032 heures/an. Pouvez-vous nous confirmer si l'interlocuteur est inclus dans ces heures et si ce n'est pas le cas, où le montant de ce poste doit être inclus dans le bordereau de prix ?

Il s'agit effectivement d'un oubli. Une nouvelle position (n°34) sera ajoutée dans la version 2 du bordereau des prix pour prendre en compte l'interlocuteur sur site.

Nous en profitons pour apporter 2 précisions importantes sur les horaires de l'interlocuteur sur site.

1. Nous demandons qu'il soit présent **en moyenne** 8h par jour sur site. Le Prestataire est cependant autorisé à adapter ses horaires tout au long de l'année afin de suivre au mieux les interventions de son équipe.
2. Aucune heure supplémentaire ne sera acceptée pour ce poste, c'est à lui d'ajuster ses horaires pour être présent lorsque cela est nécessaire.

En conséquence, la position n°34 du bordereau des prix est un forfait annuel pour la présence de l'interlocuteur sur site tout au long de l'année.

- **Question 24**

A l'annexe 23, vous détaillez les salaires du prestataire actuel, où nous remarquons 4 salariés en temps plein (40 heures/semaine). Ces volumes d'heure sont en contradiction avec le paragraphe 3.6 du cahier des charges, puisque seul l'agent de nettoyage extérieur travaille 8h par jour. Pouvez-vous nous confirmer la base de calcul à effectuer, le volume d'heures n'étant pas identique ?

Il s'agit de l'interlocuteur sur site, d'une personne du service conciergerie et de l'agent de nettoyage extérieur, et la quatrième personne effectue 4h sur notre site et 4h sur un autre site.

Nous précisons tout d'abord qu'il s'agit des données transmises par le prestataire actuel.

- **Question 25**

Nous référant au bordereau de prix, pouvez-vous nous confirmer le mode de facturation futur pour le prestataire retenu ? La base de facturation sera-t-elle effectuée en fonction des heures par mois prestées effectivement (rapport des heures) ou sur 12 mensualités basées sur le montant total ?

La facturation sera basée sur 12 mensualités basée sur le montant total.

Si lors durant un mois certaines heures ne sont pas prestées, elles seront créditées sur la facture du mois suivant.

De même, si l'école demande des prestations supplémentaires ponctuelles, elles seront reprises sur la facture du mois suivant.

- **Question 26**

Question concernant le Responsable de site en page 9 : sauf erreur de notre part, ses heures de présence (8h par jour), n'apparaissent dans le détail de la répartition des effectifs point 3.6 page 27 à 42.

Le responsable de site (point 2.1) supervise le contrat. Nous ne demandons aucune présence sur site pour cette personne. Les couts relatifs à ce point sont à inclure dans les couts structurels et donc à reporter sur toutes les positions du bordereau.

C'est l'interlocuteur sur site (point 2.2) qui doit être présent sur site durant 8h par jour (cf Question 23).

- **Question 27**

Concernant les consommables : Les lingettes désinfectantes se vendent par paquet de 100 et non de 30. Notre prix sera donc remis en fonction de votre demande soit 1000 paquets de 30 lingettes = 30 000 lingettes. Nous adapterons notre tarification

Nous vous confirmons que vous pouvez procéder ainsi.

Dans tous les cas, comme indiqué dans le bordereau des prix, pour tous les consommables, nous recalculerons les prix des soumissionnaires au prorata pour être certains de traiter chaque proposition équitablement.

- **Question 28**

Pour le papier essuie-mains plié en V vous demandez 20 000 pièces contre 2 500 pour celui plié en Z. Vous confirmez ?

Oui, nous confirmons que ces chiffres sont corrects.

- **Question 29**

Pourriez-vous nous fournir les surfaces par type de sol ?

Oui, nous allons publier cette information sur le site web.

- **Question 30**

La machine nécessaire au nettoyage des stores est-elle fournie par l'école ?

Non, cette machine doit être fournie par le Prestataire, comme tous les autres équipements nécessaires à la réalisation des prestations, sauf mention contraire dans le cahier des charges.

- **Question 31**

Pourriez-vous nous transmettre les dimensions des ascenseurs afin de dimensionner au mieux les autolaveuses ?

Oui, nous allons publier cette information sur le site web.

- **Question 32**

Concernant le nettoyage des rideaux, êtes-vous en mesure de nous transmettre les dimensions pour chaque local ? Est-ce que cette prestation doit être réalisée en une seule fois ?

Oui, nous allons publier sur le site web le fichier avec les dimensions des rideaux pour chaque local.

Comme indiqué dans le cahier des charges, si nous demandons la réalisation de cette prestation, elle pourra être organisée en plusieurs fois, durant les périodes de vacances.

- **Question 33**

Est-il nécessaire que la balayeuse extérieure soit en permanence sur le site si elle n'est utilisée que 3 fois par an ?

Nous convenons qu'il n'est pas nécessaire que cette machine soit en permanence sur le site.

En conséquence, nous la sortons de la liste du matériel à mettre obligatoirement en permanence sur le site (page 30).

De plus, nous demandons un seul nettoyage avec la balayeuse, durant le grand nettoyage des vacances d'été.

- **Question 34**

Pourriez-vous nous dire combien de containers de 1 100 litres sont utilisés sur le site ?

Voici le détail :

Secondaire

- 2-containers Déchets
- 2-containers Papier

Primaire

- 2-containers Déchets
- 2-containers Papier

Sport

- 1-container Déchets
- 1-container Papier

Administration

- 1-container Déchets
- 1 container Papier

Maternelle

- 1container Déchets
- 1-container Papier